

**Séance du comité exécutif : Ordre du jour |  
Vorstandssitzung: Traktandenliste**

20.08.2025, 16:20 – 17:43

**Anwesend | Présent-e-s :** JuB, WAS, EB, GUS, RoT, BrO

**Entschuldigt | Excusé-e-s:** FDN, IB

**Sitzungsleitung | Direction séance :** JuB

**Sitzungsmoderation | Modération séance :** JuB

**Protokollführung | Rédaction du PV :** BrO, RoT

**Beschlussprotokollführung | Rédaction du PV de décision :** BrO, RoT

**1. Begrüssung, Feststellen der Beschlussfähigkeit, Bestimmung der Moderation |  
Bienvenue**

*Das Quorum (für Beschlüsse und für Wahlen) ist erreicht. | Le quorum (pour les décisions et les élections) est atteint.*

**2. Genehmigung der Traktandenliste | Adoption de l'ordre du jour**

*Die Traktandenliste wurde ohne Opposition genehmigt. | L'ordre du jour est adopté sans opposition.*

**3. Genehmigung des Protokolls der letzten Sitzung | Adoption du PV de la séance précédente**

*Das Protokoll der letzten Sitzung vom 06.08.25 wurde genehmigt | Le PV de la séance précédente du 06.08.25 est accepté sans opposition.*

**4. Infopunkte | Point d'information**

- a) Mitteilungen | communications
  - i) Der Vorstand geht die Mitteilungen durch.
  - ii)

- b) Weitere | Autres
  - i)
  - ii)

## 5. Organisation | Organisation interne

- a) JuB présente en gros ce qui a été discuté lors de la retraite, en particulier les objectifs annuels, la distribution des ressorts (que ça soit moins défini, avec des responsables mais aussi davantage de flexibilité que jusqu'ici)
- b) JuB est en vacances la semaine prochaine.

## 6. Beschluss- und Diskussionstraktanden | Points de décision et de discussion

- a) Consultation sur le congé jeunesse

### Contexte

Contenu de la consultation : l'article 329e du Code des obligations (CO) prévoit un congé sans solde d'une semaine de travail (5 jours) pour les travailleurs\*ses jusqu'à l'âge de 30 ans révolus afin qu'ils puissent s'engager dans des activités extrascolaires en faveur de la jeunesse. En 2023, le Parlement a chargé le Conseil fédéral, par les motions 23.3734 et 23.3735, de porter la durée de ce congé de 5 à 10 jours. Le présent projet donne suite à ce mandat. La révision prévoit en outre d'étendre le champ d'application de l'article 329e CO aux activités d'animation de jeunesse en milieu ouvert (sans affiliation).

Inhalt Vernehmlassung: Artikel 329e Obligationenrecht (OR) sieht einen unbezahlten Urlaub von einer Arbeitswoche (5 Tage) für Arbeitnehmer\*innen bis zum vollendeten 30. Altersjahr vor, um sich im Rahmen der ausserschulischen Jugendarbeit engagieren. Der Bundesrat wurde 2023 vom Parlament mit den beiden Motionen 23.3734 und 23.3735 beauftragt, die Dauer dieses Urlaubs von 5 auf 10 Tage zu erhöhen. Mit dieser Vorlage wird dieser Auftrag umgesetzt.

Zudem sieht die Revision vor, den Anwendungsbereich des Artikel 329e OR auf Aktivitäten der offenen Jugendarbeit (ohne Mitgliedschaft) auszuweiten.

Le CSAJ, qui est un partenaire important sur de nombreux dossiers, participe à la consultation et nous fournit un modèle de prise de position que nous pourrions réutiliser.

### Discussion :

JuB : Comme on est membre du CSAJ, et que le CSAJ soutient l'initiative, la question est de décider si on la soutient ou si c'est trop éloigné de notre daily business

|                                                                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| WAS : Je trouve que c'est bien                                                                                                                   |
| EB : Si on soutient le CSAJ, on cultive des bonnes relations.                                                                                    |
| JUB : Alors on peut le soutenir.                                                                                                                 |
| <b>Décision : Le comité décide de soutenir l'initiative à l'unanimité   Der Vorstand entscheidet einstimmig, die Initiative zu unterstützen.</b> |
| <b>Responsable :</b>                                                                                                                             |
| <b>Suspens :</b>                                                                                                                                 |

b) Sitzungsleitung DV November

|                                                                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Contexte</b><br>Nils Jensen (VSETH) est à disposition pour présider l'AD de novembre durant ces deux jours.<br>Le Comité doit formellement valider cela. |
| <b>Discussion :</b>                                                                                                                                         |
| <b>Décision : Accepté à l'unanimité.   Einstimmig angenommen.</b>                                                                                           |
| <b>Responsable :</b>                                                                                                                                        |
| <b>Suspens :</b>                                                                                                                                            |

c) Postulat Fremdsprachigkeit

|                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Contexte</b><br><br><a href="#">2025-07-31 d Antwort Postulat.docx</a><br><br><a href="#">2025-07-31 f Antwort Postulat.docx</a><br><br>JuB : Voilà la proposition de Ivan, je vois que Samira tu a fait encore plein de commentaires il faudrait qu'on en parle. |
| <b>Discussion :</b>                                                                                                                                                                                                                                                  |

GUS : Je ne suis pas satisfaite de la réponse. Je trouve que la réponse parle trop d'un problème structurel. Dans la réponse il y a des points qui manquent, ça parle d'étudiant-es issu-es de la migration, alors que le thème du postulat à la base est plutôt la question des étudiant-es suisses qui étudient dans une autre langue nationale. C'est aussi problématique qu'on parle de compensation des désavantages au même titre que pour les personnes handicapées, c'est problématique de les comparer aux étudiant-es qui étudient dans une autre langue. Je ne veux pas critiquer le travail de Ivan, mais je ne souhaite pas répondre au postulat de cette manière. On ne peut pas non plus comparer le système suisse au système européen, car le système éducatif devrait être prévu à la base pour un pays bilingue où on apprend tôt la langue des autres. Le postulat ne concerne pas les étudiant-es étranger-ères ou les réfugié-es, mais ça concerne les étudiant-es suisses qui étudient dans une autre langue nationale.

WAS : Le problème est aussi le cadrage du postulat à la base, et les termes qui sont utilisés.

GUS : Il a fait un bon travail, mais je ne suis pas d'accord en général. Il y a tellement de solutions dans les universités, donc je ne suis pas d'accord avec le fait qu'il y a un problème structurel pour l'accueil des étudiant-es allophones.

EB : Il y a peut-être aussi des questions de traduction. Dans la version française, je comprends le postulat plus globalement concernant toutes les personnes allophones et il est mentionné la "compensation des désavantages".

EB : Si le postulat n'est pas convaincant, on peut soit on répond quelque chose qui ne nous convainc pas, ou alors on ne répond pas vraiment au postulat, et on travaille encore dessus en disant qu'on a estimé que le postulat n'était pas de bonne qualité. On peut imaginer un compromis, avec une réponse et un commentaire qui explique la situation, pour trouver un équilibre et en se distançant de ce qui était contenu dans le postulat à la base.

JuB : J'aimerais arrêter la discussion ici et en parler avec Ivan.

**Décision :**

**Responsable :**

**Suspens :**

d) Halbierungsinitiative

**Contexte:**

JuB : Lundi j'étais invité à une réunion avec le PS, on a à nouveau parlé de ces coupes dans les médias. Après cette séance je me suis dit que je vois les points pourquoi on pourrait en rediscuter. Je souhaite donc amener à nouveau la discussion à la lumière de ces autres points pour lesquels les étudiant-es sont particulièrement concerné-es. Si on n'avait pas de médias indépendants, je pense que cela toucherait beaucoup d'étudiant-es.

Kommentiert [SG1]: Darüber haben wir vor zwei Wochen abgestimmt.

**Discussion :**

RoT : Carlotta a contacté une personne à la SRG qui travaille sur cette question, mais elle n'a pas reçu de réponse.

WAS : nous avons reçu une demande pour rejoindre le comité contre l'initiative, ce qui coûterait 1000.- par année.

JuB : je souhaitais encore en parler car la dernière fois on a conclu très rapidement que ça ne concernait pas la politique éducative.

WAS : pour moi c'est la même situation que pour l'initiative sur les loyers.

EB : j'aurais quelques arguments qui me font pencher pour le soutien : déjà quelque chose au niveau micro, à Neuchâtel, il y a des études pour le journalisme et les médias, beaucoup d'étudiant-es sont en contact avec des médias pour faire des stages et travailler. Si l'initiative passe, ça va sûrement diminuer des emplois. Ensuite il y a la question de la mission d'information qu'ont les médias, mais je pense surtout à la mission de l'archivage, et le partage des connaissances, les médias utilisent beaucoup de temps pour présenter les travaux des étudiant-es qui font de la recherche. Les médias sont une vitrine très importante pour la recherche. Pour moi, ce sont 3 raisons pour accepter un soutien, mais je verrais plutôt un soutien passif, on pourrait s'exprimer uniquement sur ces arguments qui concernent les étudiant-es.

GUS : je suis toujours de l'avis que c'est trop éloigné de la politique de la formation. Les liens avec la production de savoirs est trop faible, et c'est nouveau une question de gauche – droite, et cela serait dangereux car l'UNES doit être vu comme neutre en termes de parti politique.

JuB : SP et SVP disent non, donc ce n'est pas une question gauche droite.

GUS : Si, c'est vraiment une question portée par l'UDC.

WAS : si on commence à dire qu'on ne veut pas soutenir des choses qui viennent de tel parti parce qu'il est de gauche / droite, on se ferme des portes absolument partout.

GUS : je ne dis pas qu'on ne doit rien soutenir de politique. C'est plutôt la question du lien avec la politique des hautes écoles.

EB : je reviens avec le lien avec le domaine d'étude qui est trop faible. Mais si on parlait d'une bibliothèque en archéologique qui disparaissait, tout le monde dirait qu'on doit conserver ces éléments. Là ce sont des éléments numériques, contemporains, j'ai l'impression que c'est la même chose. On a des étudiant-es, principalement en droit et en histoire, qui ont besoin de cette couverture médiatique. Après je te rejoins sur la question que le reste est trop éloigné. Je serais content si l'UNES décide de soutenir cet argument.

GUS : je suis d'accord avec toi, mais pour moi c'est trop peu.

JuB : le référendum sur le droit du bail on a décidé au SR. La question c'est si on en parle au SR ou à la prochaine DV. Je pense que c'est trop tôt pour le présenter la semaine prochaine, mais plutôt au SR d'après. On attend encore la réponse de la connaissance à Carlotta, mais j'aimerais bien encore voir ça avec le conseil des sections ou éventuellement l'AD.

WAS : je serais pour le présenter au conseil des sections, je suis pour le soutien, mais si le SR décide pour un soutien ce serait un scandale par rapport à l'initiative sur les loyers.

EB : si on estime qu'ils ont fait des mauvaises décisions on peut le dire mais il ne faudra pas s'énervier. Si je prends notre position avec GUS, il y a des différences mais des points qui se rejoignent, je pense qu'on peut présenter les deux côtés.

WAS : c'est ce qu'on a fait la dernière fois, je pense que c'est une bonne idée, mais les gens viennent avec des idées déjà figées.

JUB : oui mais on doit penser à notre processus démocratique. La question est si on fait au SR ou à la DV.

GUS : à mon avis, le SR suffit. C'est compliqué de traiter une thématique si compliquée en AD. Je me réjouis d'entendre les arguments, par rapport à l'initiative sur les loyers, je trouverais ça très inconsistent si on se positionne cette fois, et je le mentionnerai aussi.

EB : je pense que le SR suffit, après on peut leur demander s'ils souhaitent le renvoyer à l'AD, car il s'agit de rejoindre un comité.

JuB : donc on n'en parlera pas à ce SR, mais au prochain.

**Décision :**

**Responsable :**

**Suspens :**

e) Drapeaux manifestation 1er octobre

**Contexte** Les organisations qui souhaitent participer à la manifestation nationale à Berne voudraient avoir au moins 1 drapeau sur place pour signifier leur soutien. Sinon, certaines d'entre elle (scheiss SSP VPOD) a dit qu'elles ne voulaient pas utiliser de leur force au niveau national. De plus, un argument mentionné a été que les organisations qui jouent le jeu CAD n'amènent pas drapeau sont désavantagées par rapport à celles qui ne respectent rien (scheiss SSP VPOD) donc on a meilleur temps de leur donner un susucre.

**Discussion :**

WAS : je propose qu'on leur permette un drapeau sur place, pas plus. Je voulais une décision formelle car on n'a pas le temps de demander à la task force ni aux sections. Le problème ce

ne sont pas les organisations, ce sont les partis, car si seuls les partis de gauche sont représentés, les sections ne seront pas contentes

JUB : au JF politique on a pensé que c'était ok avec un drapeau.

EB : l'argument de l'égalité de traitement je trouve que de toute façon, ceux qui voudront ne pas respecter les règles ne respecteront pas les règles.

WAS : après sinon on risque de n'avoir personne.

EB : j'ai un argument contre les drapeaux, si on dit un drapeau par organisation, c'est la question de c'est quoi une organisation. Si certaines organisations rejoignent de manière plus spontanée, ça donne des situations pas faciles à gérer.

WAS : au pire on accepte tous les drapeaux, et de toute façon il y aura les drapeaux de l'UNES pendant les prises de parole sur l'estrade.

EB : je suis pour un drapeau par organisation. Si on met des critères compliqués, ça donne des situations complexes, donc ça me paraît un bon compromis.

JuB : c'est stressant d'organiser cette manifestation, donc la question des drapeaux est aussi stressante. C'est compliqué de prendre une décision, mais le logo de l'UNES sera dans tous les cas mis en avant sur la scène.

WAS : je propose qu'on dise juste faite ce que vous voulez, de toute façon on ne pourra pas tout contrôler.

JuB : je pense qu'on ne peut rien empêcher, ce qui compte c'est que ce soit nous sur la scène.

GUS : si la question aussi c'est qu'ils amènent des gens. Je propose qu'on dise quand même un drapeau, ou en tout cas rendre les gens attentifs au fait que ce n'est pas une manifestation politique comme les autres mais un mouvement d'étudiant-e-s.

**Décision : Le comité décide à l'unanimité de ne pas mettre de limitation. | Der Vorstand entscheidet einstimmig, keine Beschränkungen festzulegen.**

**Responsable :**

**Suspens :**

f) SR Vorbereitung

**Contexte**

|                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------|
| <b>Discussion :</b>                                                         |
| JuB : l'envoi a été fait. GUS doit encore préparer les communications HoPo. |
| <b>Décision :</b>                                                           |
| <b>Responsable :</b>                                                        |
| <b>Suspens :</b>                                                            |

## 7. Varia | Divers

- a) **Liste de diffusion pour l'invitation à l'AD** : question de qui le comité aimerait inviter, et s'il existe des listes de diffusions  
 JuB : je crois que les non-sections sont sur la liste de diffusion de l'AD.  
 EB : pour inviter ESU, il faut avoir l'accord du VSETH. Et il faut qu'on paie le trajet.  
 RoT : à mon avis pour les frais de logement et nourriture ça ne pose pas de problème, mais à voir pour le transport. Si c'est pour un input je vois l'intérêt mais sinon je ne sais pas.  
 EB : traditionnellement ils-elles étaient toujours invité-e, mais ça s'est un peu perdu. Je trouve que ce serait bien de le refaire. Je vais vous faire une liste des personnes qu'on pourrait inviter.  
 JuB : je dirais qu'on les invite et on regarde par après la question du budget. Il faut qu'on inscrive sur Confluence comment ça se passe.  
 EB : j'envverrai l'invitation par message.
- b) **Traduction Conseil des sections 27.08** : on demandera à quelqu'un des sections, et sinon WAS et GUS traduiront au fur et à mesure.
- c) **Prochaines dates des séances du Comité** : à voir avec FDN s'il travaille dans 2 semaines.
- d) GUS : Klara a proposé une signature que toutes les sections pourraient utiliser, et je trouverais cool que tous les membres du Vorstand l'utilise. Je vous transfère le mail.

**Fin de la séance à 17h43**